



Une autre vie s'invente ici



Monsieur André Figoureux
Président de la Communauté de Communes des
Hauts de Flandre
468 rue de la couronne de Bierne
59380 BERGUES

Nos réf :
LF/VE-49

Le Wast, le 21 mars 2025

Objet : Modification de droit commun N°4

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées, vous nous avez fait parvenir le dossier complet de la procédure de modification de droit commun N°4 de votre document d'urbanisme, et je vous en remercie.

Au vu des documents transmis, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale émet un avis favorable au projet d'évolution du PLUI assorti de la remarque suivante :

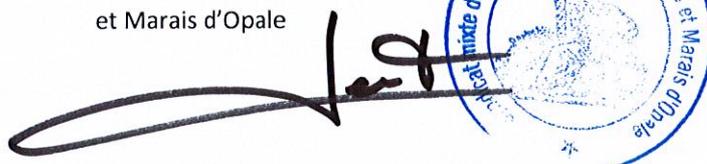
- Concernant l'autorisation en zone U de « l'installation de panneaux solaires au sol dans la limite de 15m² d'emprise ou de mini-tracker dans la limite de 3.5 mètres de hauteur totale », le Syndicat mixte du Parc recommande de limiter cette possibilité aux unités foncières sur lesquelles l'intégration au bâti n'est pas possible. Auquel cas, il conviendra de veiller à la bonne insertion topographique et paysagère des dispositifs envisagés et d'apporter une vigilance aux éventuels risques de covisibilité notamment dans les secteurs d'habitats et de jardins.

Sur ce point, relatif à la modification du règlement de zone U, le présent avis du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale ne porte que sur le contexte spécifique posé par Communauté de Communes des Hauts de Flandre.

L'équipe technique du Syndicat mixte du Parc naturel régional se tient à votre disposition pour tout complément d'information relatif à cet avis et pour vous accompagner dans la mise en œuvre de votre PLUI sur les communes du Parc, comme dans le cadre de l'animation sur le périmètre du projet d'extension de la réserve de Biosphère et au titre de la procédure en cours de révision de la Charte du Parc.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Sophie WAROT-LEMAIRE
Conseillère Départementale
Présidente du Parc naturel régional des Caps
et Marais d'Opale



Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale • Manoir du Huisbois BP 22 62142 Le Wast • Tél: 03 21 87 90 90
info@parc-opale.fr • www.parc-opale.fr • facebook : Parc Opale